



Publi-reportage

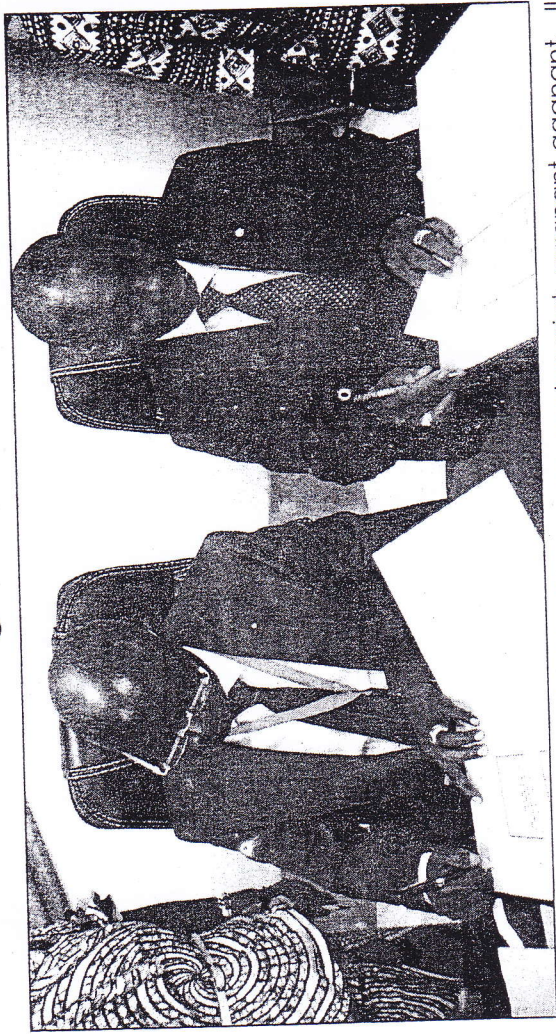
PARTENARIAT ENTRE LA FÉCÉCAM BÉNIN ET L'AFRICAIN DES ASSURANCES

Les produits d'assurances accessibles aux guichets de la Fécécam

L'Africaine des Assurances s'engage avec la Faïtière des Caisses d'Epargnes de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (Fécécam-Bénin) pour des relations commerciales fructueuses. L'acte de partenariat, signé le lundi dernier offre la possibilité aux populations de bénéficier des produits d'assurances à proximité.

L'Africaine des Assurances peut désormais compter sur le géant de la Microfinance au Bénin la Fécécam, pour couvrir toute l'étendue du territoire national. Le paraphe et l'échange des documents d'accord intervenus hier entre les deux structures lancent une coopération commerciale pérenne qui reste surtout bénéfique aux populations. En effet, celles-ci pourront se rendre dans les guichets de la Fécécam de Mènonlin, Adjohoun, Covè, Abomey, Dogbo, Allada, Ekpè, Kilibo,

Bembèrè et Kérou pour souscrire à un contrat d'assurance ou le renouveler. La Fécécam met à disposition ses compétences pour aider à distribuer les cinq produits inscrits dans le cadre de la phase pilote de ce partenariat : Automobile, Moto/Sur, Domus, Quietus et Individuels accidents. Elle compte sur la rigueur, la loyauté et la conscience professionnelle de son personnel pour relever le défi et tirer également profit de cette coopération. « Ce partenariat est une opportunité pour engager des commissions substantielles. Nous devons développer de nouvelles politiques et stratégies commerciales eu égard à l'évolution des contraintes, des enjeux et des besoins du marché », a souligné Victorin Houedanou, Directeur Général de la Fécécam. Dans cette optique, les directeurs de caisse et les chefs d'agence ont été invités à veiller au respect des engagements pour le bonheur de la clientèle. Au



cours de cette cérémonie, Mouftaou Souhouin, Directeur Général de l'Africaine des Assurances a remercié les responsables de la Fécécam pour leur promptitude à mettre en œuvre

ce partenariat gagnant-gagnant. Il a de même rappelé qu'en suscitant cette collaboration, l'Africaine des Assurances veut diversifier avant tout son réseau de distribution d'assurance en sortant des canaux classiques pour aller sur le segment de la banque assurance. « Le choix du réseau permettra de rapprocher davantage les produits des consommateurs qui naguère, à la recherche d'un bureau de souscription, étaient contraints de parcourir plusieurs kilomètres », a laissé entendre Mouftaou Souhouin. Ce partenariat devra aussi permettre de relever un tant soit peu le taux de pénétration des assurances au Bénin qui stagne encore autour de 2%, l'un des plus bas au monde. Faut-il le souligner, l'Africaine des Assurances est la première compagnie de droit privé, agréée en Incendie, Accidents, Risques et Divers (Iard) au Bénin et demeure le leader du marché avec une part d'environ 33%.

